



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**PROCÈS-VERBAL** N° 61

**PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**DIX HEURES**

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. EWASKO tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 201 — *Loi modifiant la Loi sur les emblèmes du Manitoba (désignation de la pierre provinciale)/The Manitoba Emblems Amendment Act (Provincial Stone)*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. NESBITT tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 211 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation des parcs du Manitoba)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Manitoba Parks Licence Plates)*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Conformément à l'article 34 du *Règlement*, le leader de l'opposition officielle à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député visant à exhorter le gouvernement provincial à ne plus s'attaquer à l'abordabilité et à éliminer les impôts fonciers pour l'éducation pour tous les Manitobains sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. LAGASSÉ propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 217 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation à la santé mentale des hommes (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Men's Mental Health Awareness Week Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M. LAGASSÉ intervient.

MM. OXENHAM et JOHNSON ainsi que M<sup>me</sup> BYRAM posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M<sup>mes</sup> KENNEDY et BYRAM ainsi que M. MOYES interviennent. M. le *ministre* SIMARD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. BALCAEN présente la proposition suivante :

Proposition n<sup>o</sup> 17 : Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à maintenir l'illégalité des drogues dures

Attendu :

qu'après l'échec d'une politique de décriminalisation, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique a été obligé de prendre des mesures pour rendre l'utilisation de drogues illicites illégale dans tous les espaces publics, y compris dans les hôpitaux, les transports en commun et les parcs;

que les trafiquants de drogue et le crime organisé en Colombie-Britannique vendaient des substances illicites à la vue de tous dans les espaces publics, y compris dans les hôpitaux et les cliniques;

que les espaces publics fréquentés par les familles et les enfants doivent être sécuritaires et exempts de débris d'aiguilles et d'autres accessoires liés à la consommation de drogues;

que la consommation non contrôlée de drogues en public pose un risque pour la sécurité publique et le bien-être des quartiers et des communautés;

que les professionnels paramédicaux et les patients ne devraient pas être exposés à l'utilisation flagrante de drogue illicite dans les établissements de soin de santé;

que le gouvernement provincial doit prioriser l'éducation et les différentes options de traitements et de rétablissement pour ceux et celles qui sont aux prises avec un problème de dépendance;

que le gouvernement fédéral a recriminalisé les drogues illicites après que l'échec du projet pilote de décriminalisation de la Colombie-Britannique a mis en danger la sécurité et le bien-être des communautés,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à ne pas reproduire les politiques de décriminalisation infructueuses du gouvernement provincial NPD de la Colombie-Britannique et à maintenir l'illégalité des drogues dures dans les espaces publics.

Il s'élève un débat.

M. BALCAEN intervient.

M. DEVGAN, M<sup>mes</sup> HIEBERT et STONE, Ministre ASAGWARA ainsi que M. JACKSON posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. PANKRATZ ainsi que M<sup>mes</sup> HIEBERT, CROSS et STONE interviennent. Ministre ASAGWARA exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N<sup>o</sup> 214) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (ententes de facturation nette)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Net-Metering Agreements);*

(M. JOHNSON)

(N<sup>o</sup> 26) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act.*

(M<sup>me</sup> la ministre NAYLOR)

---

M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO dépose le rapport annuel de la Commission du travail du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 118)

---

M. SIMARD, ministre du Sport, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, fait une déclaration au sujet de Lee Williams.

M<sup>me</sup> BYRAM fait des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. BRAR, SCHULER et SANDHU, M<sup>me</sup> BYRAM ainsi que M. le ministre ALTOMARE font des déclarations de député.

---

M<sup>me</sup> la ministre NAYLOR propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 33 — *Loi n<sup>o</sup> 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3).*

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR intervient.

M<sup>me</sup> COOK pose des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> COOK intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

MM. BALCAEN et WHARTON posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. BALCAEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

Ministre ASAGWARA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 36 — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

Ministre ASAGWARA intervient.

M<sup>me</sup> COOK et M. KHAN posent des questions à Ministre ASAGWARA.

**Jeudi 23 mai 2024**

---

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> COOK intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

La séance est levée à 15 h 34 et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey